# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision 15-sept.-2015 Version 3

### 1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Spray Nine Grez-Off® 20 L

Autres moyens d'identification

Code du produit C12520 **Synonymes** Aucun(e)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Dégraissant - Toutes surfaces - Non aérosol

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fabricant Distributeur

**ITW Permatex** ITW Permatex Canada 10 Columbus Blvd. 35 Brownridge Road, Unit 1 Hartford, CT 06106 USA Halton Hills, ON Canada L7G 0C6

Telephone: (800) 924-6994

Numéro de téléphone de l'entreprise 1-87-Permatex

(877) 376-2839

Numéro d'appel d'urgence 24

Chem-Tel: 800-255-3924 heures sur 24 International Emergency:

00+1+813-248-0585

Contract Number: MIS0003453

Adresse e-mail mail@permatex.com

#### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

#### Statut réglementaire selon l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200)

Remarque : Ce produit est un produit de consommation et est étiqueté en conformité avec les règlements de la Commission de sécurité des produits de consommation des États-Unis qui priment sur l'étiquetage OSHA Hazard Communication. L'étiquette du récipient réelle ne sera pas inclure les éléments de l'étiquette ci-dessous. L'étiquetage ci-dessous applique aux produits industriels / professionnels.

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A

#### Éléments d'étiquetage

### Instructions en cas d'urgence

### Attention

Provoque une irritation cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux

\_\_\_\_\_



Aspect Orange État physique Liquide Odeur Agrumes

#### Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

### Conseils de prudence - Intervention

Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premier secours sur cette étiquette)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

#### Mentions de mise en garde - Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

#### Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

#### Dangers sans autre classification (HNOC)

Sans objet

### **Autres informations**

- Sans objet

Toxicité aiguë inconnue

1.4708 % du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### substance

Nom chimique	Numéro CAS	% massique	Secret industriel
eau	7732-18-5	60 - 100	*
2-propanol, le 1- (2-butoxy-1-méthyléthoxy)	29911-28-2	1 - 5	*
éthoxylated C9-C11 alcools	68439-46-3	1 - 5	*
Métasilicate de disodium	6834-92-0	1 - 5	*

<sup>\*</sup>Le pourcentage exact (concentration) de la composition n'a pas été divulgué au titre du secret industriel.

### 4. PREMIERS SECOURS

### Description des premiers secours

Conseils généraux Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact oculaire EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un

médecin.

Date de révision 15-sept.-2015

Contact avec la peau EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :. Laver la peau avec de l'eau et du savon. Si

l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant

réutilisation.

Inhalation EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans

une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, consulter

un médecin.

Ingestion EN CAS D'INGESTION. NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une

personne inconsciente. Consulter un médecin.

**Protection individuelle du personnel** Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

de premiers secours

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes** Voir la section 2 pour plus d'informations.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### Moyens d'extinction appropriés

Jet d'eau (brouillard), Agent chimique sec, Dioxyde de carbone (CO2), Mousse

#### Moyens d'extinction appropriés

Aucun(e).

#### Dangers spécifiques dus au produit chimique

Aucun(e) en particulier.

#### Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e). Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Éviter le

contact avec les yeux et la peau. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

### Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de

l'environnement

Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Voir la Section 12 pour plus

d'informations sur les effets écologiques.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Mettre en place une ventilation adaptée. Absorber avec une matière absorbante inerte.

Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination.

Prévention des dangers Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations

Date de révision 15-sept.-2015

secondaires environnementales.

#### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

#### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation

sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver soigneusement après toute manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

#### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Protéger contre le

Matières incompatibles Agents comburants forts

### 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques **Douches** 

Rince-oeils

Systèmes de ventilation

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Protection des yeux/du visage

Protection de la peau et du

corps

Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

Porter un respirateur purificateur d'air homologué NIOSH équipé d'une cartouche ou d'un **Protection respiratoire** 

récipient pour les vapeurs organiques, le cas échéant.

Remarques générales en matière

d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

Test en vase clos Tag Closed Cup

Acétate de butyle = 1

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Liquide État physique Aspect Orange Odeur Agrumes

Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété Valeurs Remarques • Méthode

pН 8-11

Point de fusion / point de congélation

Point / intervalle d'ébullition 100 °C / 212 °F Point d'éclair > 93 °C / > 200 °F

Taux d'évaporation Inflammabilité (solide, gaz)

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité:

Aucune information disponible

Aucune information disponible

Aucune information disponible

Limite inférieure d'inflammabilité: Aucune information disponible

Pression de vapeur 18 mm Hg

Densité de vapeur >1 Air = 1

**Densité relative** ~1.013 g/ml **Hydrosolubilité** Soluble dans l'eau

Solubilité dans d'autres solvants Aucune information disponible Aucune information disponible Coefficient de partage Température d'auto-inflammabilité Aucune information disponible Aucune information disponible Température de décomposition Viscosité cinématique Aucune information disponible Viscosité dynamique Aucune information disponible Propriétés explosives Aucune information disponible Propriétés comburantes Aucune information disponible

**Autres informations** 

Point de ramollissementAucune information disponibleMasse molaireAucune information disponible

Teneur en COV (%) <1%

Densité Aucune information disponible Masse volumique apparente Aucune information disponible

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### Réactivité

Aucune donnée disponible

#### Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées

#### Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

#### Conditions à éviter

Protéger contre le gel.

#### Matières incompatibles

Agents comburants forts

#### Produits dangereux résultant de la décomposition

Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx)

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

**Inhalation** Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Contact oculaire En cas de contact oculaire, peut provoquer une irritation. Peut provoquer rougeur des yeux

ou larmoiements.

Contact avec la peau Peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite.

**Ingestion** En cas d'ingestion, peut provoquer une irritation des muqueuses.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
eau 7732-18-5	> 90 mL/kg ( Rat )	-	-
2-propanol, le 1- (2-butoxy-1-méthyléthoxy) 29911-28-2	= 1620 μL/kg(Rat)	= 5860 μL/kg (Rabbit)	= 42.1 ppm(Rat)4 h

éthoxylated C9-C11 alcools 68439-46-3	= 1378 mg/kg (Rat) = 1400 mg/kg (Rat)	> 2 g/kg(Rabbit)	-
Métasilicate de disodium	= 600 mg/kg (Rat)	-	-
6834-92-0			

#### Informations sur les effets toxicologiques

**Symptômes** Aucune information disponible.

#### Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation
Mutagénicité sur les cellules
germinales
Cancérogénicité
Aucune information disponible.
Aucune information disponible.
Aucune information disponible.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH .

ETAmél (voie orale) 17322 mg/kg ETAmél (voie cutanée) 75518 mg/kg

### 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### Écotoxicité

3.2241 % du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés
2-propanol, le 1-	=	841: 96 h Poecilia reticulata mg/L	-
(2-butoxy-1-méthyléthoxy)		LC50 static	
29911-28-2			
Métasilicate de disodium	-	210: 96 h Brachydanio rerio mg/L	216: 96 h Daphnia magna mg/L
6834-92-0		LC50 210: 96 h Brachydanio rerio	EC50
		mg/L LC50 semi-static	

#### Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

#### **Bioaccumulation**

Aucune information disponible.

#### Mobilité

Aucune information disponible.

#### Autres effets néfastes

Aucune information disponible

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales

en vigueur.

**Emballages contaminés** Ne pas réutiliser le récipient.

Numéro de déchet EPA, États-Unis Sans objet

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT, États-Unis

Nom d'expédition Non réglementé

IATA

Nom d'expédition Non réglementé

**IMDG** 

Nom d'expédition Non réglementé

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

Est conforme **TSCA DSL/NDSL** Est conforme **EINECS/ELINCS** Non répertorié. **ENCS** Non répertorié. Est conforme **IECSC** Est conforme **KECL PICCS** Non répertorié. AICS (Australie) Est conforme

#### Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

**IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

## <u>Réglementations fédérales des</u>

États-Unis

#### **SARA 313**

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit ne contient aucune substance chimique soumise aux conditions de déclaration de la loi des États-Unis et de l'article 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372

### Catégories de danger selon SARA

### 311/312, États-Unis

Danger aigu pour la santéOuiDanger chronique pour la santéNonDanger d'incendieNonDanger de dépressurisation soudaineNonDanger de réactionNon

### CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée au titre de polluants selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (Clean Water Act, 40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

#### **CERCLA**

Cette matière telle que livrée ne contient aucune substance réglementée au titre de substance dangereuse par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302), ni par la Loi de modification et réautorisation du fonds spécial pour l'environnement des États-Unis (SARA) (40 CFR 355). Des exigences de déclaration spécifiques relatives aux rejets de cette matière peuvent exister au niveau étatique, régional ou local

### Réglementations étatiques des

États-Unis

#### **Proposition californienne 65**

Ce produit ne contient aucune substance chimique répertoriée par la Proposition 65 de l'État de Californie

#### Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette
EPA, États-Unis, numéro
Gans objet
d'enregistrement de pesticide

#### Classe de danger SIMDUT

D2B - Matières toxiques

NFPA Dangers pour la santé Inflammabilité 1 Instabilité 0

1

HMIS Dangers pour la santé Inflammabilité 1 Dangers physiques 0 Protection individuelle

В

NFPA (National Fire Protection Association, États-Unis) HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)

Date de révision 15-sept.-2015

#### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité